



le trait d'union



CORZÉ
JUILLET 2014



Sommaire

Editorial	3
Le conseil municipal	4
Le personnel communal	6
Le budget communal	8
Info pratiques	10
Services	12
Espace jeunes	
Bibliothèque	
Accueil de loisirs	13
Evènements Actualités	
Ecole	14-15
Escale	15
Anciens combattants	15
Infos brèves	15
A vos agendas	16
Vide greniers	17
Bulletin d'Inscription	18
Malagué	19
Fabul'eau	20

Mairie de Corzé

4 rue du Commerce 49140 CORZE
tel 02 41 18 56 30
fax 02 41 32 27 01
mairie@corze.fr

Secrétariat ouvert
lundi, mercredi, jeudi
et samedi de 9h à 12h
mardi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
<http://www.corze.fr>

Secrétariat fermé le samedi
du 13 juillet au 24 août inclus

Monsieur le Maire reçoit
sur rendez-vous pris
auprès du secrétariat,
le vendredi de 14h à 17h30
et le samedi de 9h à 12h

Directeur de publication : Jean-Philippe
GUILLEUX
Dépot légal 1er trimestre 1998
ISSN 1286 - 0441
Photos : 1^{er} de couverture : Agence
Urbanism - Esquisse de la rue des Ecoles
après travaux - autres auteurs joints aux
clichés
Imprimeur : Atelier du Papier Recyclé
58 bd de Strasbourg, 49000 Angers
Imprimé sur papier 100% recyclé

Le troisième pique-nique Corzéen

Une centaine de
personnes s'est
retrouvée sur l'aire
du bord du Loir le 22 juin pour le 3^{ème} pique-nique communal.
Les participants au rallye VTT et à la randonnée pédestre
proposés par Corz'Evasion se sont joints à l'assemblée.
L'apéritif, offert par la mairie, a précédé le pique-nique à
l'ombre bienfaisante des arbres.



Photo Maryse BEAUDUSSEAU



Photo Maryse BEAUDUSSEAU

Temps radieux,
bonne humeur,
tout était là
pour assurer la
réussite d'une
sympathique
journée.

Pour consulter le site de la commune

<http://www.corze.fr>



Madame, Monsieur,

Cela fait trois mois, qu'avec la nouvelle équipe municipale, nous avons repris le flambeau, pour servir la commune et ses habitants. D'emblée nous nous sommes attelés à réunir l'ensemble des nouvelles commissions et comités qui devront réfléchir sur la mise en œuvre des projets communaux. Cette organisation basée sur une concertation élargie, devra hiérarchiser ses propositions dont le contenu, la pertinence et le coût seront étudiés avec une très grande attention. Conduits par les adjoints, ces commissions et comités ont par ailleurs été ouverts à des habitants dont l'expertise et l'objectivité sont sollicités afin d'enrichir la réflexion menée dans chaque domaine.

Vous avez pu constater par ailleurs la poursuite des chantiers initiés au cours du précédent mandat, comme les aménagements des abords de la RD 323 à l'Aurore qui s'achèvent, ainsi que la sécurisation et l'aménagement des accès à notre école, et des quartiers alentours, dont les travaux, particulièrement visibles actuellement, se dérouleront tout au long de la période estivale.

En effet, j'ai à cœur de poursuivre l'action menée par Augustin Dersoir et ses adjoints et les remercie d'avoir œuvré pour la commune, jusqu'au dernier jour de leur mandat. Je les remercie aussi pour la poursuite de leur aide et de leur engagement bénévole qu'ils continuent d'assurer au profit de tous....

S'agissant des projets communaux à venir, je vous indique les temps forts de ce prochain semestre, à savoir :

- La réalisation d'un essai « grandeur nature » pour la mesure d'impact du rond point au carrefour de la Maison Neuve (croisement RD 323- RD192) entre le 15 septembre et le 15 novembre 2014.
- L'élaboration avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, du projet d'extension de la bibliothèque de Corzé.
- Le lancement de la 2^{ème} phase de la ZAC du Moulin à vent.

Je vous tiendrai informé très prochainement de l'avancement de ces projets au cours de réunions publiques, notamment pour l'aménagement du rond point, ou dans le prochain bulletin.

Pour le moment, et comme désormais chaque année, le mois de juin a été l'occasion du pique-nique de la commune auxquels vous avez été nombreux à nous rejoindre. Je remercie à cette occasion les associations, et tout particulièrement l'Intrépide, qui avec sa section VTT Corz'évasion a animé la matinée tandis que la section modélisme MRCC organisait, sur la journée, une compétition régionale. De nouvelles activités sont d'ailleurs déjà en projet pour la prochaine édition et ceux qui

n'ont pas encore pu se joindre à nous, seront les bienvenus....

Cette manifestation succédait à la fête des foins et à son défilé d'engins agricoles dans les rues de Corzé, qui chaque année remporte un vif succès !

Cette fin de semestre a aussi été marquée par la fête de l'école et la traditionnelle remise des « dictionnaires».

Nous avons souhaité « bon vent » à nos CM2, qui cette année encore, grâce à une équipe enseignante dévouée et aux moyens importants consentis par la commune, quittent l'école Adrien TIGEOT, munis de tous les atouts nécessaires pour la réussite de leurs études.

Nous avons aussi remercié et rendu hommage à Patricia GENESTAR qui après douze années passées dans notre école, nous quitte, laissant à tous, enfants, parents, élus... d'excellents souvenirs, outre ses grandes compétences, de sourires et de gentillesse.

Néanmoins à peine entrés dans l'été il nous faut déjà penser à la rentrée et je ne saurai conclure cette première intervention sans évoquer les nouveaux rythmes scolaires qui seront appliqués dès le mois de septembre. Pour cela, l'équipe constituée pour l'animation des temps d'activités périscolaires (TAP) s'est d'ores et déjà mise au travail pour préparer les activités qui seront proposées aux enfants scolarisés à Corzé. Je salue ainsi la collaboration de tous les acteurs, rendant possible l'élaboration d'un projet de qualité, qui permettra aux enfants de découvrir de nouvelles connaissances suivant des rythmes que je souhaite, mieux correspondre à leurs organismes.

Fabul'eau viendra agrémenter ensuite notre commune, le traditionnel repas des aînés se déroulera comme chaque année le premier dimanche d'octobre et nous terminerons les manifestations qui rythment notre commune par le désormais célèbre vide-greniers organisé par la dynamique équipe de l'APE.

En attendant je remercie la commission information qui a élaboré ce bulletin et animé le site de la commune et vous souhaite à tous de passer de bonnes vacances et un excellent été.

Jean-Philippe GUILLEUX
Maire de Corzé



Le Conseil Municipal



Jean-Pierre MARTIN
1er adjoint



Danièle DANARD
2ème adjointe



Joël BEAUDUSSEAU
3ème adjoint



Elisabeth VALENTIN



Anne-Marie JANAULT



Christian MIRRETTI

Jean-Pierre MARTIN, 1^{er} adjoint est chargé de l'aménagement urbain, de la politique agricole, du cadre de vie et de l'environnement, du patrimoine bâti.

Danièle DANARD, 2^{ème} adjointe est chargée des affaires scolaires et périscolaires, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Joël BEAUDUSSEAU, 3^{ème} adjoint est chargé de l'aménagement rural, de la maintenance du patrimoine, de la coordination des services techniques et de la vie associative.

Francette JONCHERAY, 4^{ème} adjointe est chargée des affaires sociales, des relations intergénérationnelles, des affaires culturelles et de la communication
Isabelle CHATELAIN, conseillère municipale est chargée des affaires économiques.

Anne-Marie JANAULT, conseillère municipale, est chargée auprès de Francette JONCHERAY, des affaires sociales, des relations intergénérationnelles, des affaires culturelles et de la communication.

Anne-Marie NICOLLE, conseillère municipale, est déléguée auprès de Jean-Philippe GUILLEUX, maire, pour le gestion prévisionnelle des ressources humaines, la formation du personnel et la gestion des carrières.



Jean-Philippe
GUILLEUX Maire

Conseillers Municipaux



Dominique PILLET



Patrice FAUCHEUX



Francette JONCHERAY
4ème adjointe



Annie PINARD



Anne-Marie NICOLLE



Isabelle CHATELAIN



Murielle QUESNE



Loïc GAUDIN



Sébastien HUET



Cédric RENOU



Myriam ROCHE



Alain DELECOLLE

Photos Jean-Pierre MARTIN

Les commissions sont exclusivement composées de conseillers municipaux et présidées de droit par le maire. Elles sont chargées d'instruire les dossiers soumis au conseil municipal, ce dernier étant seul habilité à prendre les décisions finales.

Le conseil municipal peut également créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal. Ces comités comprennent les membres de la commission et des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil. Lors de sa réunion du 11 avril, le conseil municipal a créé les commissions et comités suivants et désigné leurs membres.

Commission affaires scolaires

Danièle DANARD, Anne-Marie NICOLLE, Murielle QUESNE
Sébastien HUET, Christian MIRRETTI, Cédric RENOÜ.

Commission aménagement urbain

Jean-Pierre MARTIN, Patrice FAUCHEUX, Elisabeth VALENTIN,
Loïc GAUDIN, Christian MIRRETTI, Annie PINARD, Myriam
ROCHE Comité Anita BOUVIER, Pascal PIVERT.

Commission travaux

Jean-Pierre MARTIN, Patrice FAUCHEUX, Myriam
ROCHE Comité Annie PINARD, Anita BOUVIER,
Pascal PIVERT.

Commission cadre de vie et environnement

Jean-Pierre MARTIN, Dominique PILLET, Patrice
FAUCHEUX, Elisabeth VALENTIN, Annie PINARD,
Murielle QUESNE, Loïc GAUDIN, Sébastien HUET,
Myriam ROCHE Comité Anita BOUVIER, Armelle
CHUPIN, Nathalie CRETIN.

Commission communication

Francette JONCHERAY, Jean-Pierre MARTIN,
Danièle DANARD, Anne-Marie NICOLLE, Anne-Marie
JANAULT, Murielle QUESNE, Alain DELECOLLE.

Commission gestion technique du patrimoine

Joël BEAUDUSSEAU, Dominique PILLET, Elisabeth
VALENTIN, Sébastien HUET, Christian MIRRETTI,
Myriam ROCHE Comité Pascal PIVERT.

Commission des affaires sportives et des relations avec les associations

Joël BEAUDUSSEAU, Elisabeth VALENTIN, Murielle
QUESNE, Loïc GAUDIN, Sébastien HUET, Myriam
ROCHE, Alain DELECOLLE.

Commission affaires culturelles

Francette JONCHERAY, Danièle DANARD, Annie
PINARD, Anne-Marie JANAULT, Loïc GAUDIN
Sébastien HUET, Christian MIRRETTI, Cédric RENOÜ

Représentations

Communauté de Communes du Loir :

Jean-Philippe GUILLEUX, Jean-Pierre MARTIN, Danièle
DANARD, Isabelle CHATELAIN.

Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire:

Jean-Pierre MARTIN, titulaire, Loïc GAUDIN, suppléant;

SIVU de Seiches-sur-le-Loir :

Isabelle CHATELAIN, titulaire Danièle DANARD
suppléante.

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable :

Jean-Philippe GUILLEUX, Jean-Pierre MARTIN,

Commission Enfance jeunesse

Danièle DANARD, Christian MIRRETTI
Cédric RENOÜ.

Commission assainissement

Jean-Pierre MARTIN, Patrice FAUCHEUX,
Annie PINARD Comité Anita BOUVIER,
Pascal PIVERT.

Commission affaires agricoles

Jean-Pierre MARTIN, Dominique PILLET, Anne-Marie
NICOLLE, Sébastien HUET Comité Anita BOUVIER,
Pascal PIVERT.

Commission projets communaux nouveaux quartiers

Jean-Pierre MARTIN, Dominique PILLET, Patrice
FAUCHEUX, Elisabeth VALENTIN, Annie PINARD
Loïc GAUDIN, Alain DELECOLLE Comité Anita
BOUVIER, Pascal PIVERT.

Commission affaires sociales et relations intergénérationnelles

Francette JONCHERAY, Anne-Marie JANAULT,
Cédric RENOÜ, Myriam ROCHE, Alain DELECOLLE
Comité Claudie BRISEBARRE.

Commission voirie rurale

Joël BEAUDUSSEAU, Jean-Pierre MARTIN,
Dominique PILLET, Patrice FAUCHEUX.

Commission affaires économiques

Jean-Philippe GUILLEUX, Isabelle CHATELAIN.

Commission des finances

Jean-Philippe GUILLEUX, Jean-Pierre MARTIN,
Danièle DANARD, Joël BEAUDUSSEAU, Francette
JONCHERAY, Anne-Marie NICOLLE, Dominique
PILLET, Elisabeth VALENTIN.

titulaires, Joël BEAUDUSSEAU, Dominique PILLET
suppléants.

SICTOM de Loir et Sarthe :

Annie PINARD, titulaire Alain DELECOLLE, suppléant.

CCAS :

Francette JONCHERAY, Anne-Marie JANAULT, Danièle
DANARD, Jean-Pierre MARTIN, Loïc GAUDIN

Conseil d'école:

Danièle DANARD, Cédric RENOÜ, Christian MIRRETTI

Caisse des Ecoles :

Danièle DANARD, Cédric RENOÜ, Anne-Marie
NICOLLE, Murielle QUESNE.

Le personnel communal

Services administratifs



Anne LEROUX
Secrétaire générale



Corinne FRESLON
Comptable



Yves COHEN
Accueil / urbanisme
Etat civil



Séverine NEVEU
Secrétaire générale
remplaçant Anne LEROUX
en congé maternité

Sercices techniques



Serge MERCIER
Responsable



Hervé MABON



Gérard FOULARD



Claude ROCHE



Pascal LEPROUST



Florian MALZIS

Les agents des services techniques assurent les travaux de maintenance et d'entretien sur notre commune

- voirie communale
- bâtiments
- espaces verts

Le personnel communal

Services périscolaire, entretien, restaurant scolaire ...



Céline AULNER



Nadia COURANT



Sylvie GUILLOU



Cécile SORIN



Micheline PIVERT
Responsable restaurant
scolaire



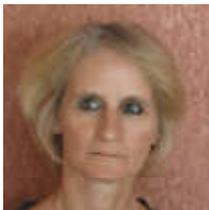
Marie PENAUD



Lydie POIRIER



Nadine TROUILLARD



Nadia HAMELIN



Marie FOSSET
Directrice périscolaire
Coordinatrice TAP



Christelle LE CAM



Marie BOUSSARD



Ketty DOBARD



Romain COUDRAY



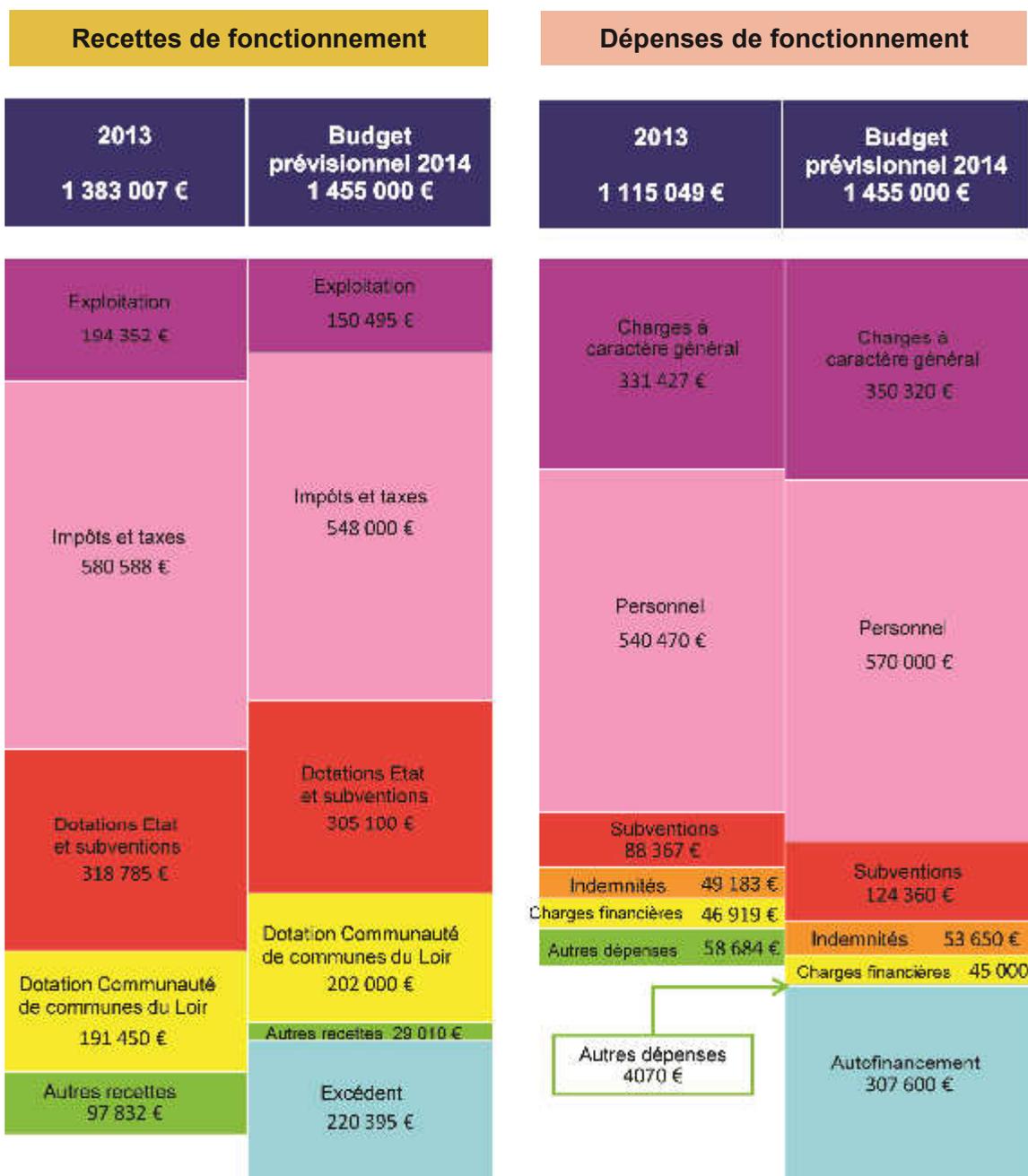
Lucas MERIENNE



- Agent spécialisé des écoles maternelles
- Animateur temps d'activités périscolaires
- Animateur accueil périscolaire
- Agent en charge du portage des repas
- Agent d'entretien
- Service restauration scolaire
- Accompagnatrice car scolaire
- Surveillance cours le midi
- Agent CCL mis à disposition

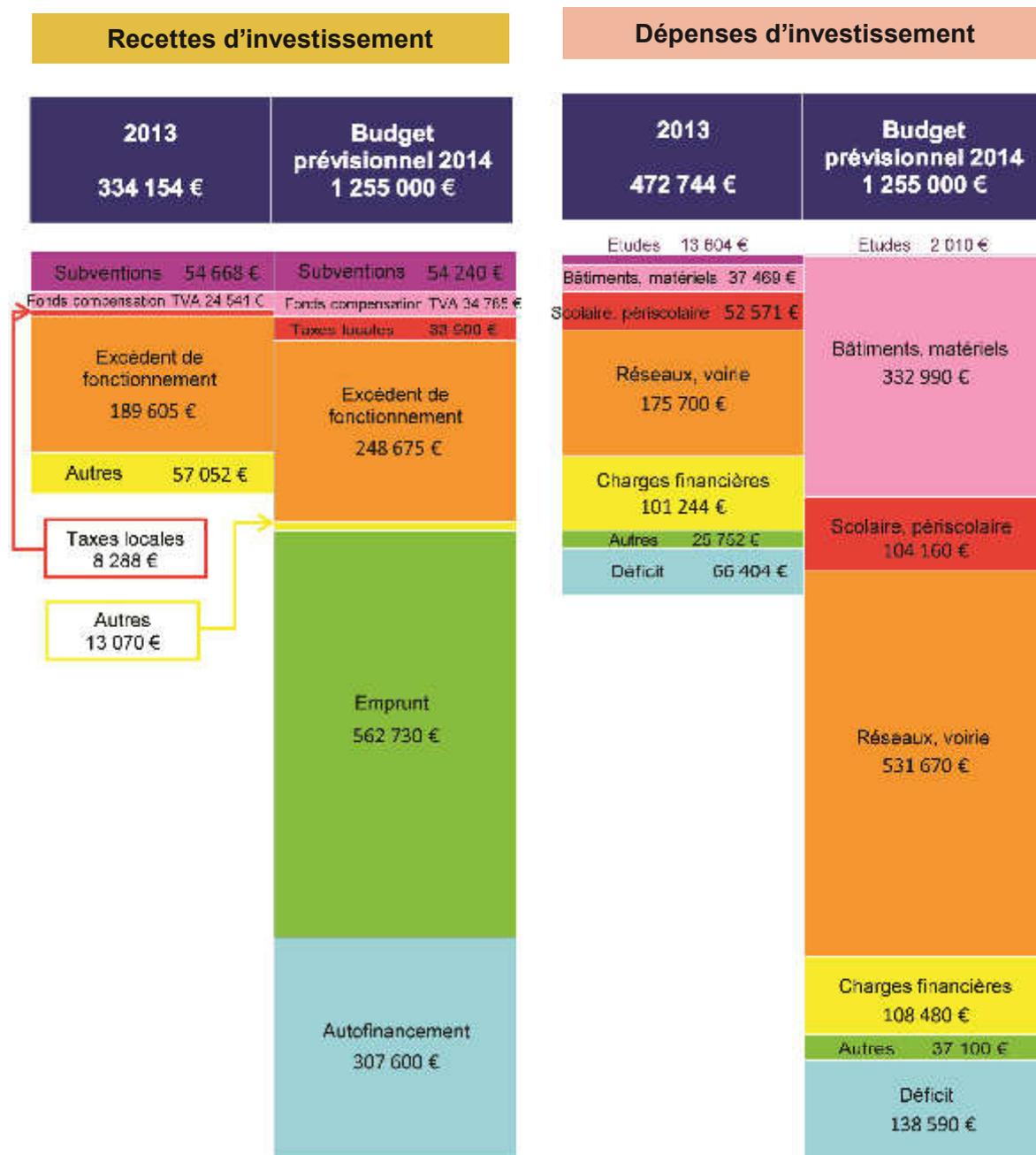
Le budget communal

Le fonctionnement



Taux d'imposition :	2013	2014
Taxe d'habitation	13.25 %	13.25 %
Taxe foncière sur propriétés bâties	25.41 %	25.41 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties	37.56 %	37.56 %

Les investissements



Le principal investissement pour 2014 est l'aménagement des rues des Ecoles, du Val de Loir et des Acacias.

Un recours à l'emprunt est envisagé cette année à hauteur de 350 000 euros pour financer cet investissement d'un coût total estimé à 491 144 euros.

Ne traitez pas à proximité de l'eau

Identifiez les zones à risque

Risque de pollution

<p>A élevé</p> <p>ZONES PRÈS D'UN POINT D'EAU Cours d'eau, marcs, puits, fossés, bouches d'égout, caniveaux...</p> <p>ZONES IMPERMEABLES Bitume, goudron, dalage, pavés...</p> <p>↓ Traitement chimique prosaïque Ces produits chimiques peuvent polluer les zones d'eau au printemps.</p>	<p>B réduite</p> <p>ZONES PERMEABLES ÉLOIGNÉES D'UN POINT D'EAU Gardiens, sables, terre, herbe...</p> <p>↓ Traitement électrique (ELECT) Méthode écologique sans produits chimiques.</p>
---	--

L'application des produits phytosanitaires (désherbants, fongicides, insecticides) est interdite à proximité de l'eau. Aucune application ne doit être effectuée sur les fossés, collecteurs et bassins de rétention d'eaux pluviales, même à sec. Le traitement des caniveaux, avaloirs et bouches d'égouts est également interdit.

Jardiner en protégeant sa santé, l'eau et l'environnement



Attention, de mauvaises pratiques peuvent être à l'origine d'une pollution de l'eau et de l'environnement...

1 seul gramme de substance active suffit à polluer 10000 m³ d'eau.

- soit la consommation d'eau d'une famille de 4 personnes pendant au moins 30 ans!
- soit un fossé de plus de 10 kilomètres de long.

En concentration de 0,000001 g par litre (0,1 µg/l) que l'on trouve dans une eau prise plus tard, est très rapidement absorbé.

Votre commune a pris des mesures propres à préserver votre environnement :

- pas d'utilisation d'insecticide ou fongicide
- pas de désherbage chimique dans les lieux fréquentés par les enfants (école, aire de jeux, environnement salle des sports, ...) et sur toute surface imperméable
- traitement au désherbant uniquement sur les trottoirs en sable et au cimetière
- binage en début d'été sur les axes de passage régulier autour du bourg et dans les massifs des grands axes

Vous aussi, vous pouvez adopter un comportement plus respectueux de l'environnement. Si quelques herbes folles apparaissent devant chez vous ... l'arrachage de ces herbes est à privilégier.

Écourues

Bulletin d'information aux usagers sur la mise en écourues de la rivière LE LOIR

Le Conseil Général de Maine-et-Loire informe les usagers de la voie d'eau, de l'organisation d'écourues, de la **rivière le Loir**, dans sa partie comprise entre le barrage de Chalou (limite du département) et le barrage de Pont (Briollay), du **lundi 15 septembre 2014, jusqu'en décembre**.

Durant cette période, il sera procédé à des abaissements du niveau des biefs (sauf arrêté d'interdiction préfectoral) afin de permettre notamment les inspections et travaux d'entretien sur cette rivière.

A noter que ces dates sont prévisionnelles et que les conditions climatiques, aléas de chantiers ou manifestations exceptionnelles sur le cours d'eau pendant cette période pourront amener le Département à modifier les dates d'abaissement ou de remise en eau de certains biefs.

Pour tous renseignements complémentaires sur la mise en oeuvre des écourues et pour signaler les travaux que vous souhaiteriez réaliser s'adresser à :

Département de Maine-et-Loire
Direction de l'agriculture et de l'environnement
Service Rivières et domaine public fluvial
19 rue des Arènes
49000 ANGERS
tel 02 41 81 43 92



Infos pratiques



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter :
l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS
(02.44.01.20.50) mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Rappel des arrêtés préfectoraux

Interdiction de brûler les déchets

Par arrêté 2013-012 en date du 25 février 2013, le préfet de Maine et Loire a apporté des exceptions à l'interdiction de brûler les déchets à l'air libre.

Quelques exceptions à cette interdiction concernant les déchets verts :

Le brûlage à l'air libre est toléré hors zones urbaines et uniquement pour des déchets verts secs.

Les déchets verts secs sont des déchets dont le taux d'humidité n'empêche pas une combustion satisfaisante pour la qualité de l'air et qui ne produisent pas de fumées excessives.

Si vous êtes un particulier, vous pouvez brûler les déchets verts secs issus de votre production personnelle sans intervention d'une entreprise d'espaces verts. Vous veillerez à les brûler en dehors des zones urbaines, sans créer de troubles de voisinage et en respectant les horaires suivants :

- entre 11h et 15h30 en décembre, janvier, février
- entre 10h et 16h30 en mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre.

Si vous êtes un agriculteur, vous pouvez brûler, dès lors qu'ils sont secs :

Les résidus végétaux générés par votre activité agricole

Les déchets verts issus des tailles des haies bocagères

Les déchets verts issus de la taille et de l'arrachage de produits susceptibles d'être porteurs de maladies.

Cette autorisation de brûlage à l'air libre est limitée à la période du 16 octobre au 15 mai entre 7h et 17h.

Si vous êtes un propriétaire forestier, vous pouvez brûler, dès lors qu'ils sont secs, les rémanents.

Cette autorisation de brûlage à l'air libre est limitée à la période du 16 octobre au 15 février et du 1er avril au 15 mai entre 7h et 17h.

La valorisation des déchets doit être privilégiée (compost, paillage, tonte mulching, dépôt en déchèterie...)

Le recensement et la Journée Défense et Citoyenneté



Arrêté du 30 décembre 1999 concernant les activités privées

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables**
de 8h30 à 12h et
de 14h à 19h30.
- **le samedi**
de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **le dimanche et jours fériés**
de 10h à 12h.

11





Ouverture de l'Espace Jeunes du 1er juillet au 2 août 2014 et du 26 août au 30 août - du mardi au samedi de 14h à 19h.

Fermeture du 05 août au 25 août inclus.

Espace jeunes
3 rue du commerce
02 41 21 12 36
Espacejeunes.coize@cc-duloir.fr

Patrick AMOUGOU
06 80 21 70 10

L'espace jeunes

Du 15 au 19 juillet séjour jeunes à la mer.
Lieu de villégiature Bassin d'Arcachon / Pyla sur Mer.
Projet de 12 jeunes de 12 à 16 ans.

Accueil libre à l'espace jeunes du mardi au samedi aux horaires d'ouverture pour les jeunes qui ne partent pas en séjour.

Actions culturelles :

Actions transversales Fabul'eau, sortie théâtre au quai d'Angers, ateliers cuisine, écriture de textes: poésie, slam.
Montage et réalisation d'une émission de radio (G-ADO-FM) sur radio G., graph et peinture: réalisation de tableaux, vintage dressing (vieillessement des vêtements), graph du mur extérieur de l'espace jeunes

Activités sportives

Football, musculation, jogging, Flag, pétéca.

Les sorties:

Aquavita Avrillé
Canoe-kayak Lac de Maine

Laser game évolution à Angers

Une journée au Puy du Fou (Vendée)

Théâtre de rue à définir selon les programmations de l'été

Baignade base de loisirs de la Flèche, de Malagué et de Villévêque.



Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du lundi 4 au samedi 23 août inclus. Réouverture lundi 25 août après midi à 15h.

N'hésitez pas à faire le plein de lectures pour vos vacances. Le bibliobus vient de passer et un stock de 450 livres adultes et enfants a été renouvelé ; de plus des achats de livres et BD adultes ont été faits en juin et sont à votre disposition.

En septembre, en accompagnement du Festival Fabul'eau, des animations et un concours de dessins seront proposés aux enfants.



Sorties nature

Au cours des deux sorties « découverte de la nature » les enfants ont pu observer, connaître, nommer, dénommer quelques plantes ou arbustes dans les espaces communaux.

Au cours de la première sortie, quelques éléments, feuilles, fleurs, ont été ramassés pour la préparation d'un herbier, la

seconde étant plus orientée sur la reconnaissance des arbustes à retrouver dans des catalogues et l'inscription de leurs noms. Les enfants sont repartis avec une photo des orchidées rencontrées lors de notre seconde sortie.

Merci à Régine SAMSON et Florian MALZIS pour leurs connaissances botaniques !

Photo CC : Service Enfance - 0406666



Photo Béatrice RIVERT

Heures d'ouverture :
lundi de 15h30 à 17h30
mercredi de 16h à 18h
samedi de 11h à 12h30



L'Enfance et la Jeunesse : une gestion communautaire et une dynamique locale

Accueil de Loisirs : les thèmes de l'été 2014



Accueil de loisirs
Rue de la sucrerie
02 41 76 74 27
accueildeleisirs.corze@cc-duloir.fr

Semaine du 7 au 11 juillet : Les Indestructibles

Un été en super héros !!! Parcours, jeux de pistes, créations de costumes et d'accessoires, galerie photos ...

Semaine du 15 au 18 juillet : « C'est votre dernier mot ? »

Les plus grands jeux télévisés s'invitent pour une semaine d'épreuves sportives, de danses, de réflexions, d'adresses et de rencontres avec vos animateurs préférés !!!

Semaine du 21 au 25 juillet : Bienvenue à RIO

Fêtons le carnaval dans les rues de Corzé !!! Musiques, danses brésiliennes, déambulation, costumes et coupe du monde de football seront au rendez-vous.

Semaine du 28 juillet au 1er août : La machine à explorer

Remonte le temps et voyage au cœur de la préhistoire, du moyen âge, de la renaissance, des années 1900 et pourquoi pas un petit tour vers le futur... tu y découvriras la mode, la musique, la danse, les jeux, le quotidien.

Semaine du 18 au 22 août : Le pays imaginaire

Envole toi avec Peter Pan pour vivre des aventures avec les pirates, les indiens et rencontrer des fées.

Semaine du 25 au 29 août : Hollywood et Bollywood

Sur le tapis rouge tu es une star !!! Révèle tes talents, paparazzi ou mannequin tu pourras découvrir la photo, prépare toi pour la cérémonie des oscars et la casserole d'or.

Les jeudis :

Des sorties à la journée avec pique-nique, adaptées selon l'âge des enfants et les projets.

Au programme : des baignades, des visites de jardins et châteaux, des parcours sportifs...

(Créneau du jeudi sous réserve des disponibilités des sites et du temps.)

Les vendredis :

accueil petit déjeuner de 7h30 à 9h30

Veillée famille : le vendredi 29 août spéciale Hollywood

Projets 9/12 ans : un programme à adapter selon tes envies... des temps de repas autonomes, des sorties vélo, des projets créatifs.

Communauté de Communes du Loir

Service Enfance-jeunesse
Rue de la Blaisonnaire
49 140 Seiches sur le Loir
02 41 27 57 89
enfancejeunesse@cc-duloir.fr



Photos CCL Service Enfance Jeunesse





Photos Francette JONCHERAY



14

Ecole Adrien TIGEOT

La **Fête de l'Ecole** s'est déroulée le vendredi 26 juin à la salle des Sports.

Le maire, Jean-Philippe GUILLEUX, entouré de membres du conseil municipal, a procédé à la «**remise des dicos**» aux enfants de CM2 qui rejoindront le collège à la prochaine rentrée, leur rappelant l'importance des années passées dans notre école qui leur ont permis d'acquérir les bases nécessaires à la poursuite de leur scolarité.

A tous, il souhaite pleine réussite.

Après cette cérémonie, les classes se sont succédées sur scène



pour présenter avec beaucoup d'enthousiasme les spectacles préparés avec leurs enseignants, avec la collaboration des ASEM pour les plus petits.

A tous un grand bravo.

Moment d'émotion avec les témoignages de reconnaissance et d'amitié adressés à Patricia GENESTAR qui quitte notre école pour une autre affectation.

La soirée s'est ensuite poursuivie avec le repas proposé aux familles par l'APE.

Voyages scolaires

Les chevaliers de la Table Ronde à la récré, la cour transformée en forêt de Brocéliande, la classe devenue le château de Camelot : c'est la magie opérée par le thème de travail du cycle 3 depuis janvier cette année ! Mais comme le rêve ne suffit pas, nous avons rassemblé nos deniers, délié nos escarcelles, demandé audience aux baillis, prévôts et sénéchaux et victoire ! Le printemps venu, nous avons rassemblé nos troupes, 61 élèves, et sommes partis à la découverte de l'Armorique !

Pendant une semaine et sous un soleil magnifique, telles les troupes du roi Arthur, les élèves ont établi leur campement à 500 mètres de la mer immensément bleue et ont plongé dans l'univers des légendes celtiques grâce à Dame Isabelle Diverez et Dame Asilyls : la première, conteuse hors pair, telle une Morganès réincarnée, a entraîné les enfants ébahis sur la lande des Korrigans et sur la mer, faisant revivre par le seul son de sa voix les légendes bretonnes.

La seconde, Asilyls nous a invités à utiliser les histoires créées avec la conteuse, les lieux et les matériaux récoltés sur les sentiers, pour des créations de land art.

A Brocéliande, des guides « arthuriens » nous ont conté la terre de Merlin et de Viviane : la Fontaine

de Barenton, l'Arbre d'Or, le Val sans retour, la fontaine de Jouvence... Histoires magiques dans un lieu mythique.

Et puis nous avons armé un vaisseau pour une traversée merveilleuse à l'assaut (pacifique!) de l'île de Groix. Les sentiers des Korrigans, présents ici aussi, nous ont émerveillés par leur beauté.

Un temps radieux, des élèves détendus, heureux et épanouis, toujours enthousiasmés par les activités proposées, le plein d'air iodé et d'embruns, une vie collective où les grands et les plus jeunes ont partagé des chambres et se sont bien adaptés au changement. Des animateurs passionnés et un personnel souriant... Tout cela a fait de cette grande classe découverte un séjour de rêve, mais encore mieux qu'à l'époque de Merlin l'enchanteur : parce que même si on aime la magie, les potions et les élixirs, rien ne vaut un bon lait réparateur pour soigner les coups de soleil du mois de mai 2014 en Armorique!

Merci à tous ceux qui ont fait de ce séjour un moment unique !

Les maîtresses du cycle 3 .

L'Office de Tourisme du Loir en Anjou

Comme chaque année, l'Office de Tourisme du Loir en Anjou propose pendant l'été des visites découvertes du patrimoine sur le territoire de la Communauté de Commune du Loir.



- le mercredi 16 juillet à 14h à Beauvau et le mardi 19 août à 14h30 à La Chapelle Saint-Laud
L'inscription est obligatoire.

Tarif : 2€ pour les plus de 12 ans

Nouvelle adresse :
14bis rue Henri Régnier
49140 Seiches-sur-le-loir

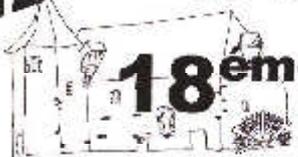
| tel: 02 41 60 46 78 ou 06 79 98 44 79
| e: tourismeduloir.enanjou@gmail.com
| b: tourisme-duloir-enanjou.over-blog.com

A vos agendas...

13 juillet	Chapelle de Montplacé - Jarzé	Récital Chopin *
16 juillet	Office de Tourisme du Loir	Visite découverte de Beauvau *
22 juillet	Club de l'Amitié	Pique-nique
17 août	Chapelle de Montplacé - Jarzé	Concert de musiques sacrées et profanes *
19 août	Office de Tourisme du Loir	Visite découverte de la Chapelle St-Laud *
24 août	Les Pêcheurs du Loir	Marathon de Corzé
7 septembre	L'Épinière en fête	Pique nique
Festival Fabul'eau	26 septembre	- Spectacle en soirée à Beauvau
	27 septembre	- Spectacle l'après-midi et en soirée à Marcé
	28 septembre	- Spectacle en fin de matinée à Corzé
19 septembre	Ass. Culturelle de Corzé	Assemblée Générale
1er octobre	Heure du conte	Bibliothèque
5 octobre	Repas des Aînés	
11 octobre	Finale du Corzéen	Société l'Avenir
12 octobre	APE Vide Greniers	
16 octobre	Goûter - Spectacle	Semaine Bleue - Salle Hervé Bazin
7 décembre	APE Marché de Noël	
16 décembre	Club de l'Amitié	Repas de Noël
17 décembre	Heure du conte	Bibliothèque

* Réservations Office de Tourisme du Loir en Anjou - 02 41 60 46 78 ou 06 79 98 44 79

12/10/14 CORZE



18^{ème} VIDE

GRENIERS

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'école Adrien Tigeot

Dimanche 12 octobre de 8 h à 18 h

Réservé aux particuliers

Emplacements de 6m² environ (3mx2m) : 8 € avec réservation
10 € sans réservation (sous réserve d'emplacements disponibles)

Restauration sur place : buvette, saucisses, frites, sandwiches

Entrée et parkings gratuits



Comme nous vous en parlions dans les précédents numéros du Trait d'Union, tous les ans depuis 17 ans, le vide greniers anime les rues de Corzé.

Les nombreux stands permettent aux habitants et visiteurs de déambuler dans notre village de bord de Loir et de le (re)découvrir : notre vide grenier est l'un des plus importants du département, très certainement parce qu'il se déroule dans les rues et non dans un stade ou dans un champ.

Pourquoi cet article ? Pour tout savoir sur le vide-grenier en plusieurs questions que vous pourriez vous poser en tant que parents et/ou en tant qu'habitants de notre commune... Mais également pour vous donner rendez-vous dans les salles associatives les samedis 13 et 27 septembre de 9h à 12h pour prendre vos inscriptions et vous donner la priorité sur vos emplacements si vous souhaitez être exposants mais aussi pour répondre à vos éventuelles questions...

1) Pourquoi organiser un vide-greniers ?

Tout simplement pour faire vivre notre école et pour que les enfants de Corzé, puissent vivre des aventures, des expériences inoubliables pendant leur scolarité, pour qu'ils puissent profiter des activités culturelles proposées à l'extérieur de la commune.

Ces moments ne peuvent être mis en place que s'ils sont financés... Plusieurs exemples : des sorties aux musées pour plusieurs classes, classe verte d'une semaine dans le Morbihan pour deux classes en mai, échanges avec les correspondants des autres écoles ...

Mais aussi pour mettre en fête les rues de notre beau village !

2) Quand a lieu le vide-greniers ?

Tous les ans, le deuxième dimanche d'octobre. Cette année, il aura lieu le dimanche 12 octobre.

Si, pour les visiteurs et les exposants, il dure une seule journée, ce n'est pas le cas pour les organisateurs qui sont à pied d'œuvre dès le vendredi matin et, ce jusqu'au lundi après midi pour tout mettre en place et tout débarrasser, sans oublier la préparation en amont qui débute dès le mois de mai avec la préparation des affiches et des bulletins d'inscription, les réservations des matériels, puis en août avec leurs distributions dans les vide-greniers aux alentours, ensuite en septembre avec la prise en compte des inscriptions et la mise en place des exposants, et début octobre avec les commandes à passer, ...

3) Où se déroule le vide-greniers ?

Il se déroule sur toute la commune : dans les rues pour les exposants, sur la place de la mairie, sur les parkings mis à disposition sur le bord du Loir, dans les champs sur la route de Villevêque, en face de la salle des sports.

4) Qui peut aider le week-end du vide-greniers ?

Toutes les personnes (parents, anciens et futurs parents, grands-parents, habitants,...) qui le souhaitent et qui sont prêtes à donner 1 heure, 1 demi-journée, 1 journée,... afin que le vide-grenier puisse continuer à exister, pour qu'il se poursuive d'années en années. Pour notre école et pour notre village, il est important que de nouvelles personnes rejoignent régulièrement l'équipe de bénévoles. Même si vous n'avez pas beaucoup de temps, votre participation est utile et importante. C'est aussi l'occasion de faire connaissance et de partager un moment convivial.

Si faire partie de cette formidable aventure humaine vous tente, merci de remplir le coupon page suivante en fonction de vos disponibilités et de le retourner. à Vanessa HUAU – 6 rue des Goganes 49140 CORZE.

REGLEMENT

DIX Commandements du vide-greniers de Corzé le 12 octobre 2014

Article 1 : L'Association des Parents d'Elèves organise le Vide-Greniers à CORZE. Elle a l'exclusivité de toute restauration (nourriture, boisson, confiserie etc...)

Article 2 : Toutes ventes de nourriture, d'animaux (vivants ou naturalisés), d'armes à feu et d'armes blanches sont strictement interdites sur le site du vide greniers.

Article 3 : La vente d'alcool est interdite aux mineurs.

Article 4 : Des parkings sont réservés aux exposants. Aucun véhicule ne pourra stationner sur le périmètre du Vide-Greniers entre 8 heures et 18 heures.

Article 5 : L'exposant s'engage à ne vendre que des objets lui appartenant et dont le commerce est autorisé en conformité avec les lois en vigueur. En cas de non respect de cette disposition, l'organisation décline toute responsabilité en la matière ainsi qu'en cas de litige d'un exposant avec les services fiscaux ou douaniers et contributions.

Article 6 : La participation des camelots et des forains n'est pas autorisée à cette manifestation.

Article 7 : Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte, ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

Article 8 : Le paiement de l'emplacement et l'installation des exposants entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempérie ou d'impossibilité d'exposer pour des raisons personnelles.

Article 9 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser des exposants, le nombre d'emplacements étant limité.

Article 10 : La participation au vide-greniers de CORZE implique l'acceptation de la totalité du règlement.

Vide-greniers Association des Parents d'Elèves.

NOM :
 Prénom :
 Coordonnées téléphoniques :

[Indiquer dans le tableau le(s) créneau(x) et les actions qui vous intéressent]

	Actions	Matin	Après-midi
Vendredi 10 octobre mise en place	<ul style="list-style-type: none"> Balissage des rues Fléchage parkings 	9 h - 10 h 10h - 12 h	14 h - 16 h 16 h - 18 h
Samedi 11 octobre	<ul style="list-style-type: none"> Marquage des emplacements Electricité parking 	8 h - 10 h 10h - 12 h	14 h - 16 h 16 h - 18 h
Dimanche 12 octobre	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnements des exposants à leurs emplacements (5h à 9h) 2 buvettes (9h à 19h) 2 alimentations - crêpes, sandwichs (9h à 17h) Parkings (5h à 10h) Circulation (5h) Rangements (18h à 21h) 	5 h - 7 h 7 h - 9 h 9 h - 11 h 11 h - 13 h	13 h - 15 h 15 h - 17 h 17 h - 19 h 19 h - 21 h
Lundi 13 octobre nettoyage	<ul style="list-style-type: none"> Débalissage des rues Défléchage des parkings 	9 h - 12h	14 h - 16 h

Attestation - Inscription Vide-greniers

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Corzé
 se déroulant le dimanche 12 octobre 2014 à CORZE

A retourner, **avant le 25 septembre 2014 (dernier délai)** à Mme Vanessa HUAU, 6 rue des Goganes
 49140 CORZE

Emplacements 6m² environ (3m x 2m) : 8 € avec réservation

Renseignements et inscriptions: ape.corze@yahoo.fr / www.facebook.com/ape.corze
 02 41 32 34 30 ou 02 41 32 24 00 (de 9h à 21h, merci!)

Je, soussigné (e),

NOM : Prénom :

Né(e) le : à département Ville

Adresse :

Code postal : Ville : Tel :

Mail (pour confirmation) :

Plaque d'immatriculation : Date 1ère mise en circulation :

Titulaire de la pièce d'identité n° : Délivrée le :

Je déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce)
- de non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)

Je réserve : emplacement (s) x 8 €, soit un total de €

Je joins : un chèque du montant total à l'ordre de l'APE de CORZE

les photocopies recto-verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport) et de la carte grise du véhicule.

Fait à le Signature «lu et approuvé»

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et en accepte le contenu. Attestation devant être donnée à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de Corzé.

Lac de Malagué



La base de loisirs du Lac de Malagué ouvre du 6 juin au 14 septembre, tous les jours. Elle est située à Chaumont d'Anjou à 10 minutes de notre commune. Des activités pour petits et grands sont proposées :

- des activités aquatiques telles que le télé ski-nautique, l'aquapark, le canoë-kayak, des activités terrestres comme le bungee,
- une plaine de jeu pour les enfants...

mais aussi des activités gratuites comme la pétanque, la baignade (surveillée sauf le lundi) ainsi que de nombreuses animations.

La guinguette vous offre la possibilité d'une restauration avec vue imprenable sur le lac !

Un camping de 46 emplacements et ses « pods » complète l'équipement du site.

Il n'est pas nécessaire d'aller loin pour s'évader du quotidien. Essayez !



Photos Société Récréa

Envie d'aller au lac de Malagué ?

Navette gratuite pour tous*

du 8 juillet au 14 août 2014
tous les mardis, mercredis et jeudis

Communauté de Communes du LOÏT

Départ de Corzé à 13h52
rue du Moulin de la Motte
parking des ateliers
municipaux

Retour :
Départ de Malagué à 17h30
Arrivée à Corzé à 17h47

FESTIVAL FABUL'EAU

26, 27 et 28 septembre 2014

Seuls, en famille, entre voisins ou entre amis, FABUL'EAU est l'occasion idéale pour découvrir des spectacles dans un cadre convivial. Organisé par la Communauté de Communes du Loir, ce festival annuel est devenu une manifestation incontournable sur le territoire !



Vendredi 26 septembre
à Beauvau



Samedi 27 septembre à Marcé

16h CONCERT'EAU EN DO NAGEUR Cie Aquacoustic
(Concert aquatique bricolé) tout public

18h30 FLOCHARD
Cie Freddy Couboul
tout public

20h30 ACCIDENT
Cie Astor et la Patronne
(Tour de chant déjanté),
tout public

Dimanche 28 septembre à CORZE

11h00 MURMURES Cie du Cri
(Théâtre, poésie et musique) à partir de 10 ans

*Horaires donnés à titre indicatif.
Programme définitif en septembre*

20h30 LA PISTE A DANSOIRE
Cie Mobil Casbah
(Bal populaire revisité),
tout public

Fabul'eau, c'est un petit air de vacances pendant tout un week-end, rythmé par des spectacles en plein air pour tous les âges...

et quelques surprises proposées par les accueils de loirs, les espaces jeunes et les artistes locaux (ateliers, découvertes, déco...) à découvrir au fil du week-end.

un
festival
gratuit
pour
tous
fin
septembre !